

Ixelles, le 10 novembre 2020

Chers parents, chers élèves,

A l'attention des élèves du 1er degré Commun & Différencié

Comme annoncé par la Fédération Wallonie Bruxelles, les cours reprendront le 16 novembre 2020 à 100% pour les élèves du 1er degré.

Qu'est-ce ce que cela signifie concrètement pour l'ACJ ?

Tous les élèves du 1^{er} degré (commun et différencié) viendront à l'école selon un horaire qui pourrait être réaménagé en raison des dispositions exigées par la nouvelle circulaire 7816 du 30 octobre 2020.

L'horaire est disponible sur le site dans l'onglet : « Horaires élèves ». Il sera transmis aux élèves via Teams et en format papier dès lundi.

Les cours d'éducation physique ayant été supprimés, les élèves pourraient être licenciés en 1^{ère} heure de la journée ou durant les 2 dernières heures de la journée. Nous vous demandons donc de porter une attention particulière à l'horaire réaménagé de votre enfant. Avec l'équipe horaire, nous avons travaillé pour réduire au maximum les heures de fourche.

Voici quelques dispositions prises en regard de la situation sanitaire qui nous préoccupe. Nous vous demandons de les **lire attentivement avec votre enfant**. Il est important qu'ensemble nous les sensibilisions afin que nous restions solidaires dans la lutte contre

1. Les règles de vie dans l'école et les mesures d'hygiène à respecter

a. **Le port du masque :**

ATTENTION : Le port du masque est obligatoire partout et à tout moment, à l'intérieur de l'école. A la récréation, les élèves seront autorisés à boire et à manger uniquement dans les cours de récréation.

A l'heure du midi, il ne sera possible de manger que dans la classe qui leur sera attribuée.

b. **Se laver les mains :** Les élèves doivent se laver les mains régulièrement.

c. **L'aération des locaux :** Les locaux seront aérés le plus souvent possible. Il est donc important de bien se couvrir en cette période où il commence à faire de plus en plus froid.

d. **Une classe = 1 local**

Les élèves seront toujours dans le même local, à l'exception des locaux d'informatique ou de sciences.

e. **La cantine :**

Il n'y a plus de cantine pour le moment. Les élèves doivent avoir leur pique-nique à midi avec eux . Ils resteront dans leur local le temps de manger. Ils pourront ensuite rejoindre le préau ou la cour pour se détendre.

2. Organisation de la fin de l'année 2020

- a. Les cours auront lieu jusqu'au 15 décembre inclus.
- b. Les bulletins seront remis aux élèves sur rdv le vendredi 18 décembre par le titulaire ou un professeur de la classe.
- c. La réunion des parents sera probablement reportée au mois de janvier (à suivre)

3. Les élèves en quarantaine

Les élèves mis en quarantaine et qui ne sont pas malades devront **consulter** régulièrement le planning disponible sur **Teams** afin de suivre les apprentissages à distance. L'élève disposera toujours d'un support papier du cours.

Les parents avertiront l'école au plus vite de la mise en quarantaine (certifiée par un certificat médical). Nous vous rappelons que c'est à l'élève de se mettre en ordre et de contacter éducateur.trice et professeurs pour se mettre à jour.

Nous ne laisserons personne de côté mais **il est de la responsabilité des parents et des élèves de rester en contact avec l'école**. Nous devons être conscients que cette situation perdurera jusqu'à Noël. L'école doit rester une priorité et ensemble, parents, élèves et professeurs, nous devons nous assurer que le lien ne soit jamais rompu.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Brigitte Mortier
Préfète ACJ

Dominique Leybaert
Proviseure